

POUR L'INSCRIPTION, IL EST INDISPENSABLE DE SE MUNIR :

- Du carnet de santé
- Du justificatif du quotient familial du responsable légal (CAF ou MSA)

Tarifs 2020

Quotient familial	Journée sans repas	Journée avec repas	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas
QF ≤ 281	5.50	6.80	6.00	2.80
QF de 282 à 538	6.50	6.90	6.50	3.30
QF de 539 à 627	7.50	8.00	7.10	3.90
QF de 628 à 723	8.50	9.30	7.90	4.20
QF de 724 à 872	9.50	10.70	8.80	5.00
QF de 873 à 1046	10.50	12.00	9.50	5.70
QF > 1046	11.50	13.20	10.50	6.50

LE RÈGLEMENT DOIT S'EFFECTUER A L'INSCRIPTION

(possibilité de paiements échelonnés)

En cas d'absence les journées seront remboursées uniquement sur
présentation d'un certificat médical

Nous acceptons les :

- chèques Vacances ANCV
- Chèques Pass'Cantal

(Chéquier Pass'Cantal délivré par le Conseil Départemental
sans conditions de ressources)

Conseil Départemental du Cantal : guichet unique jeunesse
Tél : 0800 22 68 25

FAL DU CANTAL

CENTRE LAIQUE ANTONIN LAC - 7 RUE DU 139ème R1 - 15012 AURILLAC

Tél : 04.71.48.42.58 - Fax : 04.71.48.80.39 - vacances@fal15.org

Site internet : www.fal15.org